

Le périscolaire dans les écoles publiques d'Oullins à partir du 22 juin

Mis en ligne le 18 juin 2020

Le Président de la République a annoncé, le 14 juin, la reprise de l'école obligatoire pour tous les enfants de la maternelle au collège.

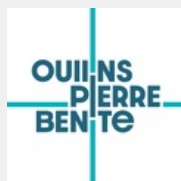
Le protocole sanitaire demandé par le Ministère de l'éducation nationale a été allégé.

Aussi, **les informations concernant la reprise éventuelle de l'école pour vos enfants vous seront données directement par l'école** qu'ils fréquentent.

L'accueil périscolaire des enfants s'organisera comme suit :

- La restauration scolaire est proposée pour tous les enfants
- Pas de garderie le matin
- Accueil le soir uniquement pour les enfants dont les parents travaillent

> Inscriptions à la restauration scolaire et l'accueil du soir jusqu'au 21 juin
[sur le portail familles](#) 



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?))

@ **CONTACTEZ-NOUS**